

Trois personnes décèdent dans des heurts
La tension s'aggrave à Ghardaïa

Page 3

Nicolas Anelka au Jour d'Algérie
«Je souhaite jouer en Algérie»

Page 23



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3459 - Lundi 12 janvier 2015 - Prix : 10 DA

La crise reprend de plus belle à Akbou

Des citoyens empêchent la tenue d'une session de l'APC

Page 24



Sonatrach investira 70 milliards de dollars dans cette énergie

«L'exploitation du gaz de schiste est incontournable», selon Sahnoune

Page 4

Une grande marche pour rien ?

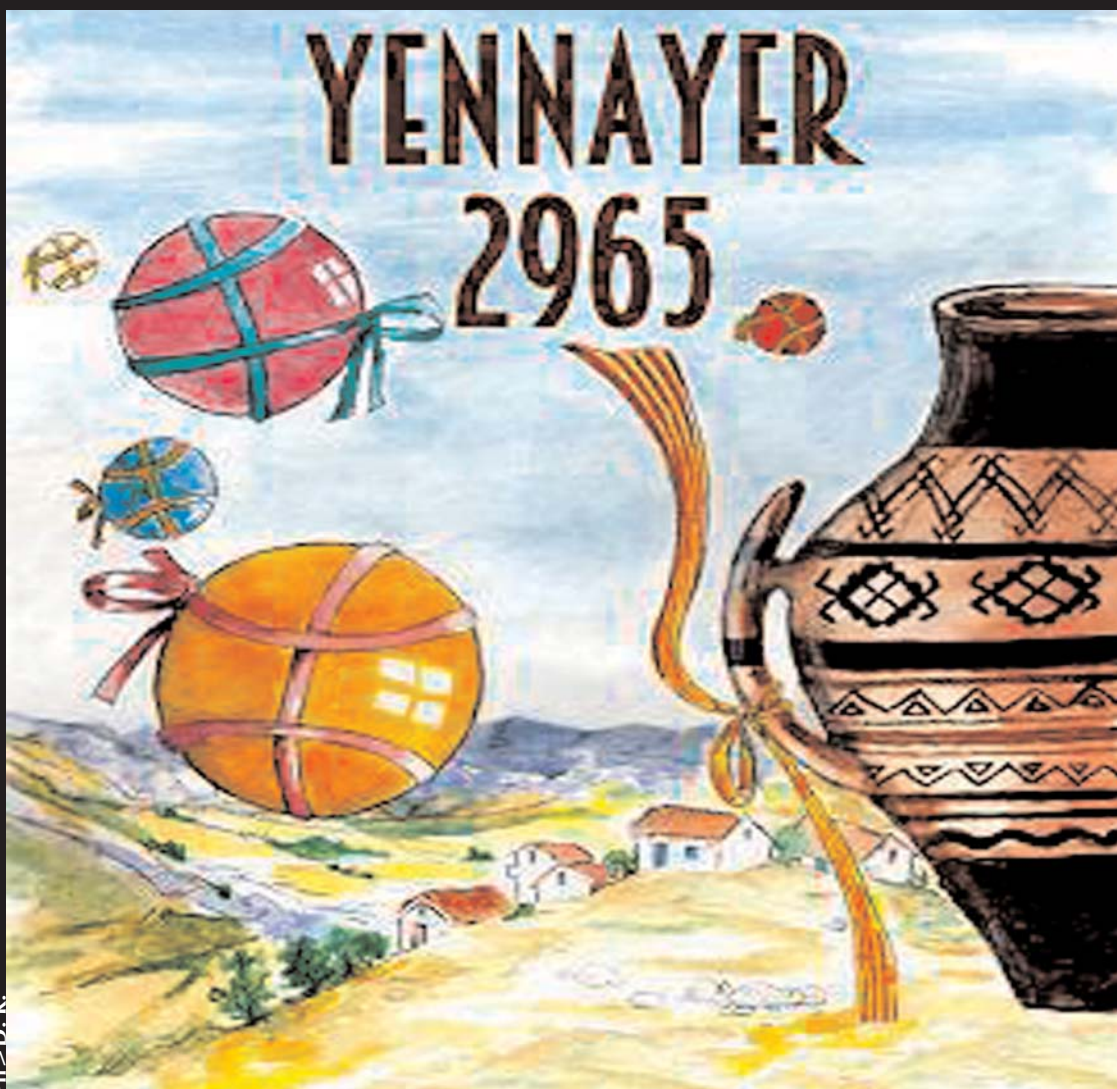
Par Mohamed Habili

La grande marche pour l'unité contre le terrorisme (même si les auteurs de l'appel n'ont pas jugé nécessaire de désigner explicitement l'ennemi), dont le succès était prévisible, compte tenu de l'émotion suscitée par la tuerie de Charlie Hebdo, mais également de ce qui s'en est suivi, comptera en soi sûrement comme l'un des événements marquants de 2015, encore que celle-ci commence à peine. Il ne peut en être autrement étant donné à la fois les circonstances tragiques dans lesquelles elle est intervenue, dont on craint d'ailleurs qu'elles ne soient pas complètement terminées, et le fait qu'elle constitue une première dans les annales de par la présence à sa tête de représentants au plus haut niveau de plusieurs pays. Elle a drainé du monde venu d'horizons multiples et divers, elle a rempli les rues de Paris, elle a été retransmise par les plus grandes chaînes de télévision. Il n'y a peut-être que les plus grands événements sportifs pour bénéficier d'un aussi vaste traitement médiatique. Certains n'ont pu toutefois se défendre contre la désagréable impression que son côté spectaculaire référerait plus justement à l'ampleur et à la barbarie des dernières attaques terroristes, et en particulier à cette horreur qu'a été la tuerie de Charlie Hebdo.

Suite en page 3

La fête demeure non reconnue jour férié

Aujourd'hui, nouvel an amazigh



Après des années d'attente et de revendications, la fête de Yennayer demeure non officielle. La proclamation de cette fête est tellement évidente que le Haut commissariat à l'amazighité et autres continuent de plaider pour sa reconnaissance comme jour férié, d'autant que la langue amazighe a été, pour rappel, instituée langue nationale depuis 2002.

Lire page 2

Abdesselam Bouchouareb dans un entretien à l'APS

L'avant-projet du code des investissements «finalisé»

Page 5

Orchestre symphonique national

Un programme varié prévu au TNA

Page 13

La fête demeure non reconnue jour férié

Aujourd'hui, nouvel an amazigh

■ Après des années d'attente et de revendications, la fête de Yennayer demeure non officielle. La proclamation de cette fête est tellement évidente que le Haut commissariat à l'amazighité et autres continuent de plaider pour sa reconnaissance comme jour férié, d'autant que la langue amazighe a été, pour rappel, instituée langue nationale depuis 2002.

Par Sarah Harchaou

En effet, la célébration du nouvel an amazigh, qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année, est une date qui donne lieu à plusieurs festivités dans différentes régions

Historique de l'an amazigh

YENNAYER (Yennar dans l'Aurès) est le premier jour de l'an du calendrier agraire utilisé depuis l'antiquité par les Berbères à travers l'Afrique du Nord. Il correspond au premier jour de janvier du calendrier julien, qui aujourd'hui est décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien, soit le 14 janvier de chaque année. Suite probablement à une erreur des premières associations culturelles qui ont prôné le retour à cette fête traditionnelle, menacée de disparition, l'opinion que la date traditionnelle est le 12 janvier est très répandue, à travers toutes les régions de l'Algérie où elle est considérée comme une célébration nationale. Cette fête est aussi fêtée parmi les autres communautés nord-africaines, comme au Maroc.

Le vocable yennayer s'apparente au terme latin enneyer (janvier). Il est le plus utilisé dans l'univers culturel berbère, même si le kabyle a tendance à employer parfois «*ixf u segwas*» (le début de l'année) ou encore «*tabburt u segwas*». Les At Waziten (les berbères de Lybie) préfèrent «*anezwar n u segwas*» (introduction de l'année). Ce mois marque les débuts du solstice d'hiver. Le soleil entame sa remontée. Les jours encore très froids se rallongent et instaurent l'espoir d'une meilleure année. Il est ritualisé d'une manière assez significative.

Yennayer est une fête très répandue, à travers toutes les régions de l'Algérie où elle est considérée comme une célébration nationale. Cette fête est aussi fêtée parmi les autres communautés nord-africaines, comme au Maroc. Le premier calendrier berbère fut créé en 1980. Il fallait trouver un événement marquant dans l'histoire du peuple amazigh, un fait historique incontestable pour en faire le point zéro du calendrier. Son choix s'est porté tout naturellement sur l'an 950 avant Jésus-Christ et qui correspond à la date où le roi berbère Chachnaq 1^{er} (orthographié également Chichnaq, Chichneq, Sheshonq) fût intronisé pharaon d'Égypte et fonda la XXII^e dynastie qui régna sur l'Égypte jusqu'à l'an 715 av. J.-C. Ce roi berbère avait réussi à unifier l'Égypte pour ensuite envahir la Palestine. On dit de lui qu'il s'empara des trésors du temple de Salomon à Jérusalem. Cette date est mentionnée dans la Bible et constituée par là même, la première date de l'histoire berbère sur un support écrit.

H.C.

du pays. Toutes les wilayas du pays se préparent pour accueillir le nouvel an amazigh, les familles partagent traditionnellement un repas à base de couscous la soirée du 11 janvier. Selon le premier responsable du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), cette date, qui commence à prendre une dimension institutionnelle, sera cette année célébrée en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale au niveau des DAS, à travers les 48 wilayas. Afin de célébrer le nouvel an amazigh, des programmes ont été prévus du 10 au 13 janvier courant, en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale. Les festivités de l'année 2965 seront à la hauteur de cet important événement, a affirmé, hier, Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, au forum d'*E/Moudjahid*. L'hôte du forum a souligné que son institution œuvre pour la reconnaissance de Yennayer comme fête officielle du pays, au même titre que les autres fêtes célébrées en Algérie.

Cette fête sera marquée par le lancement, depuis le 10 janvier, du premier cours de tamazight pour adultes au Centre d'enseignement intensif des langues (Ceil) de la faculté d'Alger dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme. Elle sera également marquée par le départ de caravanes depuis Alger vers plusieurs régions du pays, notamment M'chouneche (Biskra), Asla (Naâma), Béjaïa, Oran, Batna. Notons que des conférences et des colloques seront organisés durant les 4 jours des festivités marquant cette journée mémorable représentant le début de l'année. A l'initiative de la Chaîne II d'expression amazighe de la radio algérienne, sous l'égide du ministère de la Communication, de la direction générale de la Radio algérienne et la wilaya de Bouira, tout un programme a été tracé pour la journée



de dimanche 11 janvier en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins. Le programme débute à 9h du matin au centre culturel Ali-Zaamoum où une journée scientifique sera animée par des chercheurs et anthropologues universitaires. Ce rendez-vous aura pour thème l'histoire de Yennayer et sa place dans la société (Yennayer, tradition et pratique), et une radio web musicale amazighe sera lancée dans toutes ses variétés linguistiques. L'après-midi à 16h, un concert animé par le groupe Idebalel de Tizi-Ouzou, Sidi Guitta de Tamanrasset, Amar Azgagh de Tipaza et un groupe chaoui, sera une invitation à voyager à travers les sonorités amazighes de toutes les régions du pays, a annoncé Smail Khechni, directeur de la production de la Chaîne II sur les ondes de la radio Chaîne III. Dans la wilaya de Tipaza, au complexe Abdel-Waheb-Salim de Chenoua, un programme spécial Yennayer aura lieu à 15h avec des conférences-débats, de la poésie et un spectacle musical avec Youcef Cherchali et Idris Djelouli. D'autre

part à Tizi-Ouzou, la 8^e édition du Salon Djurdjura du couscous a eu lieu hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ainsi que des visites du patrimoine culturel de la wilaya Tizi-Ouzou, une exposition de livres, une démonstration de préparation des plats traditionnels. Un colloque sur la littérature de l'oralité et le conte populaire : de la transmission culturelle à la construction identitaire se tiendra aujourd'hui et demain, animé par des spécialistes de la sociologie. D'autre part, Amel El Mahdi était hier à 14h30 au siège de la librairie du Tiers monde pour signer son ouvrage «*Tin Hinan, ma Reine*» paru aux éditions Csasbah. De l'autre côté de la méditerranée, Lounis Aït Menguellet sera à Paris pour célébrer Yennayer 2965 avec la présentation de son dernier album «*Ysefra*» (Les poèmes). Par ailleurs, le HCA plaide pour la signature de protocoles d'accord avec plusieurs institutions concernées par le dossier de l'amazighité, notamment les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et la Communication pour la réhabilitation de l'amazighi-

té et la promotion de la langue amazighe. Le lancement de cycles bimensuels intitulés «les samedis de l'amazighité», s'inscrit dans le cadre du programme d'action du HCA pour l'année 2015, en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre.

Yennayer au patrimoine universel

Yennayer inscrit au patrimoine culturel mondial de l'Unesco, tel est le projet que compte réaliser le Haut commissariat à l'amazighité (HCA). Selon Si El-Hachemi Assad, deux personnalités en la matière ont été associées à ce projet. Il s'agit, en l'occurrence, de l'éminent professeur Noureddine Toulbi, ex-recteur de l'université d'Alger et ex-ambassadeur auprès de l'Unesco de l'Organisation arabe de l'éducation, de la science et de la culture, et un professeur titulaire d'un doctorat en persan, assidu de surcroît du Centre culturel iranien de Paris et connaisseur avisé de la culture persane, notamment le Nemrouz (nouvel an iranien).

S. H.

Béjaïa

Célébration dans la ferveur habituelle

Comme de tradition, le nouvel an amazigh est bien accueilli dans la wilaya de Béjaïa. Partout dans les communes et villages des festivités célébrant Yennayer sont organisées. Elles ont d'ailleurs débuté depuis plusieurs jours. Ces nombreuses activités sont axées sur le dîner de Yennayer, des expositions d'habits et objets traditionnelle, bijoux, des galas artistiques, des témoignages et conférences, des tournois sportifs, des visites sur sites et vestiges historiques pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. C'est ainsi que la Maison de la culture Taos-Amrouche a initié un programme d'activités culturelles et artistiques très coloré, en partenariat avec le Haut commissariat à l'amazighité. Expositions de poterie, bijoux, photos, robes traditionnelles, tapisserie et objets. Un concours d'art culinaire est également organisé et un jury sélectionnera les meilleurs mets traditionnels et les lauréats seront honorés. L'association culturelle de la commune de Tmezrit a organisé, outre des activités culturelles, le dîner de Yennayer pour perpétuer cette coutume. Elle n'a pas manqué d'appeler les pouvoirs publics à instaurer Yennayer

comme fête nationale officielle, d'autant que cette date est célébrée par toutes les régions du pays. Le village Zentar (commune de Souk-Oufella) est également au rendez-vous. Il ne veut pas rater cette occasion sans apprendre aux petits ce qu'est Yennayer et son association culturelle a concocté une soirée et des activités pour enfants. Pour clôturer ce programme, un mini-foyer pour jeunes sera inauguré dans le village. Une offrande dite «Laouiza» a été organisée ces derniers jours dans la commune d'Aït Smail pour signifier également que Yennayer est une occasion de ressouder et renforcer les liens de fraternité, d'aider les démunis et rassembler tout le monde. Une caravane est organisée par le HCA en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale. Elle sillonnera plusieurs wilayas du pays dont Béjaïa. L'association «Bruits de Mots», de Noredine Saïdi, organise depuis samedi au théâtre Malek-Bouguermouh à Béjaïa, une riche exposition de tableaux et de musique consacrée au célèbre chanteur belge, Jacques Brel. C'est en collaboration avec la Délégation de Wallonie-Bruxelles

du Royaume de Belgique à Alger que l'exposition a eu lieu. Il y a lieu de rappeler que Jacques Brel a chanté au théâtre de Béjaïa en 1953. Demain, la Fondation Assaka (Le gué), animée par l'anthropologue Ali Sayad, ami et ancien camarade de Mouloud Mammeri, organisera deux représentations artistiques avec le comédien Fodil Zalamite, en sus d'un autre spectacle de clowns dédié aux enfants. A Tifra, l'association locale a organisé un défilé de mode, des danses kabyles et un gala artistique animé par Boubekeur Kherraz et Ghilas. Hier, elle a récidivé par un défilé de mode de robes traditionnelles créées par la couturière M^{me} Bioud. Une conférence sera animée par Malek Beldjoudi, inspecteur de langue et culture amazighes sur «L'histoire de la naissance de Yennayer». Un gala artistique aura lieu avec Yidir Awatif et Djamel Boukhezar. Aujourd'hui, les festivités se poursuivront dans les quatre coins de la wilaya, en collaboration avec l'APW et l'APC de Béjaïa, ainsi que celle de Beni Ksila. Après les festivités et la dégustation des plats traditionnels par les invités venus de plusieurs wilayas, l'écrivain Ali Sayad

compte faire visiter à ses invités la région de Béni Ksila et le village d'artistes de Djebba durant la journée de mercredi. Le centre culturel Malek-Bouguermouh d'Amizour, avec le concours de l'APC, organise une semaine d'activités culturelles pour commémorer le premier jour de l'an berbère 2965, Yennayer, célébré le 12 janvier de chaque année et garde l'espoir d'en faire une fête traditionnelle marquant le début du nouvel an du calendrier agraire des berbères. Au programme, une multitude d'activités culturelles, notamment une exposition d'habits et de bijoux traditionnels confectionnés par les stagiaires du centre, laquelle a débuté depuis une semaine, des projections de films documentaires sur l'histoire des berbères... sont également au menu. Pour rappel, Yennayer, dont nous fêtons cette année l'an 2965 du calendrier amazigh, est le nouvel an des populations d'Afrique du Nord. Le compte aurait commencé en l'an 950 avant Jésus Christ, date de la victoire du roi berbère Chachnaq sur le pharaon d'Égypte Ramsès III. «Assegas Ameggaz».

Hocine Cherfa

Trois personnes décèdent dans des heurts

La tension s'aggrave à Ghardaïa

■ La situation demeure inquiétante dans la vallée du M'zab. La reprise des échauffourées ces derniers jours ont fait trois morts, des blessés ainsi que des biens incendiés.



Par Yasmine Ayadi

Le conflit entre les deux communautés, mozabite et chaâmba, resurgit après une courte accalmie et fait état d'un nouveau bilan de décès et de blessés. Selon la gendarmerie, des actes de violence et des heurts ont repris samedi après-midi entre groupes de jeunes citoyens et les forces de l'ordre dans les quartiers dits El-Hofra, Baba-Saâd et Ain Lebeau, à Ghardaïa. Ces actes de violence ont repris après une accalmie enregistrée dans la nuit de vendredi à samedi, suite à des affrontements entre jeunes (ibadites) des quartiers Baba Saâd et El-Hofra qui ont lancé, à partir des terrasses de leurs maisons, des pierres et cocktails Molotov sur les éléments de la gendarmerie déployés pour s'interposer entre

les Ibadites et Malékites. Selon l'information fournie par Khodir Babaz, membre de la Cellule de suivi et de coordination des événements à Ghardaïa à TSA, une femme âgée a trouvé la mort par inhalation de gaz lacrymogène. Ainsi, le bilan durant ces dernières violences fait état de trois victimes, une situation qui exprime la gravité des dérapages puisqu'il est devenu récurrent à chaque échauffourée. Un renfort de brigades d'intervention rapide de la gendarmerie a été redéployé pour renforcer le dispositif de sécurité qui a usé à plusieurs reprises de bombes lacrymogènes pour faire cesser les jets de cocktails Molotov, pierres et autres objets. Une dizaine de personnes, dont deux gendarmes, ont été blessées lors de ces heurts, selon une source médica-

le. Cette recrudescence de la violence a éclaté après la décision d'un groupe de jeunes Ibadites qui voulait empêcher des Malékites de rejoindre une mosquée située dans le quartier El-Hofra à forte densité de population ibadite, prétextant des «provocations récurrentes» émanant des Malékites à chaque prière, a expliqué à l'APS un Malékite.

Trois habitations et quatre véhicules incendiés

Trois habitations et quatre véhicules ont été saccagés, pillés puis incendiés dans les actes de violence et heurts opposant des jeunes Ibadites et les forces anti-émeutes, samedi, dans les quartiers dits El Hofra, Baba Saâd et Ain Lebeau (Ghardaïa), indique

un bilan provisoire de la gendarmerie. Cinq éléments de la gendarmerie ont été blessés à différents degrés par des jets de pierres et cocktails Molotov lancés par les jeunes à partir des terrasses de maisons. Ces heurts n'ont fait aucune perte humaine contrairement aux rumeurs propagées par les réseaux sociaux, précisent les services de la wilaya. Ce retour à la violence dans la vallée du M'zab inquiète la population locale et entrave un retour à la normale dans la région. Le conflit s'installe dans la durée et attend à ce que les problèmes soient pris au sérieux de la part des autorités publiques, du moment que les forces sécuritaires déployées en force dans cette ville n'ont pas été en mesure de rétablir la sécurité dans la région... Y.A.

UGCAA/Congrès des wilayas du Centre

La lutte contre l'informel au centre des travaux

La lutte contre le marché informel et la promotion de la production nationale ont été, dimanche, au centre des travaux du 5^e congrès régional de 15 wilayas du Centre et du Centre-Est de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), outre l'adoption du rapport d'activité, qui sera soumis au prochain congrès national. Les quelque 250 délé-

gués ont insisté dans leurs interventions sur des propositions pour intensifier la lutte contre le marché informel et pour encourager la production nationale. Ces propositions seront inscrites dans un rapport à soumettre au congrès national, prévu les 19 et 20 janvier prochains, a indiqué Salah Souilah, secrétaire général de l'Union dans son allocution d'ouverture. Rappelant que

l'Ugcaa a participé à la dernière réunion de la tripartite, son SG a souligné qu'elle a également «des décisions à prendre, car il y a beaucoup de défis à relever à la suite de la chute du prix du pétrole». «Dans notre plan de travail qu'on adoptera au congrès, il y aura les actions à entreprendre pendant le quinquennat», a-t-il souligné. Lors des débats, de nombreux intervenants ont pro-

posé une présence plus accrue des femmes au sein des structures de l'Union, qui doit être implantée, ont-ils estimé, dans diverses parties du pays. Les délégués ont souligné que certaines fédérations affiliées à l'Union, comme celle des agences immobilières, agissent avec des directions bicéphales ce qui entrave leur fonctionnement. Samih Y./APS

Souk El-Tennine

Marche et rassemblement pour le gaz de ville

Les habitants de la daïra de Souk El-Tennine (Tamridjt, Melbou et Souk El-Tennine) ont marché, hier, jusqu'au siège de la wilaya où ils ont tenu un rassemblement de protestation. Sur place, ils ont réaffirmé leur «détermination» à aller jusqu'au lancement du projet de raccordement au réseau de gaz naturel de leurs localités. Un projet bloqué depuis 2005 à Tidelsine, dans la municipalité voisine d'Aokas, par

des propriétaires terriens. Ces derniers justifient leur opposition au passage de la conduite de gaz par l'instabilité du terrain. Un prétexte battu en brèche hier sur radio Soummam par le directeur de la SDE (ex-Sonelgaz) qui estime que «les commissions qui ont travaillé sur ce dossier n'ont jamais conclu à cette thèse». Une délégation des protestataires a été reçue par ce dernier et le chef de cabinet du wali. Ils ont expli-

qué à leurs hôtes les démarches envisagées pour arriver à lever le blocus sur ce projet ou à raccorder tout simplement les communes concernées par un autre passage. C'est ainsi que le raccordement à partir de Darguina a été évoqué comme alternative pour en finir avec cette histoire qui a fait couler beaucoup d'encre et provoquer la polémique. Ce qui semble ne pas contenter les frondeurs qui ont décidé de

maintenir la fermeture des RN 09 et 43 pour hier, en attendant «la tenue d'une assemblée générale dans l'après-midi à Souk El-Tennine où le collectif des associations des trois communes vont devoir décider des suites à donner», nous déclarait hier une source locale. Notre source est pessimiste et estime que la tendance est au maintien des actions déjà en cours. H. Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Une grande marche pour rien ?

Suite de la page une

Comme les terroristes ont frappé fort et en ciblant un symbole, il fallait leur répondre d'une manière qui ne le soit pas moins, mais évidemment d'une manière qui soit aux antipodes de la leur. Voilà qui est fait. On peut maintenant se demander si ça en valait la peine. Si une démonstration pacifique aussi grandiose qu'elle soit a un effet quelconque sur les terroristes. Si par exemple la vue d'une foule gigantesque les dénonçant est susceptible de les influencer de quelque façon que ce soit, de les faire réfléchir, de leur faire comprendre la totalité inanité de leur entreprise. Si le principal but de la marche, planétaire comme on a dit, est d'adresser un message de cette nature aux terroristes, alors on peut dire sans plus attendre qu'elle n'aura servi à rien. Le terrorisme est certes injustifiable, mais il a des racines, des causes bien réelles, il tient à des réalités qui pour être complexes n'en sont pas moins analysables. Seules des actions sur ces dernières est à même de l'affecter, soit en le renforçant soit en l'affaiblissant. L'invasion de l'Irak par les Etats-Unis en 2003, conçue pour l'affaiblir, s'est traduite par l'effet opposé, il n'y a encore que le président américain de l'époque et son pré carré pour prétendre le contraire. La coalition menée par les Etats-Unis contre l'Etat islamique l'a en revanche arrêté dans une offensive qui sans cela l'aurait conduit bien plus loin que Baghdad et Erbil. Arrêté certes, mais pas encore vaincu, il s'en faut. Encore ne s'agit-il là que de considérations d'ordre militaire. Il est possible de lutter contre le terrorisme, peut-être plus efficacement, du moins si l'on sait choisir le bon moment, sur le plan politique. Le terrorisme s'alimente des conditions générales faites aux peuples du Moyen-Orient, et au premier chef de la tragédie du peuple palestinien. Le Jihadisme n'est sans doute pas une conséquence directe du conflit israélo-palestinien, non plus d'ailleurs de sa matrice idéologique, mais le fait est qu'on ne peut concevoir le dépassement du péril qu'il représente sans qu'il y ait une solution juste et durable à ce conflit. Une victoire aurait été remportée sur lui dernièrement si les Palestiniens avaient obtenu gain de cause dans leur tentative de faire adopter par le Conseil de sécurité une résolution exigeant la fin de l'occupation israélienne à l'horizon de 2017.

M. H.

Sonatrach investira 70 milliards de dollars dans cette énergie

«L'exploitation du gaz de schiste est incontournable», selon Sahnoune

■ L'exploitation du gaz de schiste est incontournable, «nous ne ferons pas de la rente, mais de la marge».

Les inquiétudes émises sont «justifiées» parce que «peut-être, nous n'avons pas suffisamment communiqué». Mais, «on ne peut pas demander à Sonatrach de rester en marge de la technologie». C'est ce qu'a déclaré, hier, Saïd Sahnoune, P-DG de Sonatrach, qui a annoncé un investissement de 60 à 70 milliards de dollars dans l'exploitation de cette ressource non conventionnelle, étalés sur une vingtaine d'années, qui généreront pas moins de 50 000 emplois.

Par Lynda Naili Bourebrab

Pour l'exploration et l'exploitation moyenne de 200 puits de gaz de schiste, à raison d'un projet devant produire 20 milliards M³/an, l'Algérie investira entre 60 à 70 milliards de dollars étalés sur une vingtaine d'années. Cet investissement générera pas moins de 50 000 emplois, a assuré le P-DG de Sonatrach qui intervenait hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III.

Dans cette lignée, Saïd Sahnoune fera savoir qu'en termes de rentabilité de l'exploitation de gaz de schiste «nous ne ferons pas de la rente, mais de la marge», en ce sens où contrairement au pétrole et au gaz, les profits de l'exploitation du gaz de schiste seront réduits, mais resteront toutefois «suffisamment attractifs pour que nous ne les

négligions pas». Selon lui, l'engagement de développer le gaz de schiste comme substitut au pétrole restera tributaire d'un certain nombre de «paramètres», notamment ceux concernant la «maîtrise de coûts, la disponibilité en termes de quantité et un environnement de prix qui soit compatible avec cette activité».

De plus, se voulant rassurant, M. Sahnoune expliquera que le choix d'explorer des ressources schisteuses plutôt que conventionnelles se traduit du fait d'un besoin accru d'«accroître, de renforcer et de diversifier la base de réserves, de sorte que nous puissions disposer d'une offre en ressources suffisamment flexible qui nous permettraient de nous adapter aux exigences d'un environnement en constante évolution». Ainsi, réfutant tout amenuisement des réserves nationales en ressources conventionnelles, le gaz et le pétrole en l'occurrence, et face à un niveau de consommation nationale en explosion, il attestera que le recours à l'exploitation des gaz de schiste est incontournable.

Par ailleurs, en réponse aux craintes exprimées vis-à-vis des méthodes d'extraction et de fracturation de la roche qui seraient extrêmement polluantes, il admettra que «les craintes sont justifiées» parce que «peut-être, nous n'avons pas suffisamment communiqué. (...) Le débat est sain, il a lieu d'être» sur ce sujet. Pour lui, «il y a nécessité de clarifier et de lever les ambiguïtés autour de l'exploitation des gaz de schiste». Pour cela, il préconise de «s'intéresser à son origine».

Et de rassurer, à ce propos, quant au «contrôle de toxicité des procédés d'exploitation, notamment dans la gestion des

Saïd Sahnoune, P-DG de Sonatrach



Ph/D. R.

rejets de l'eau». «Nous ne travaillons pas de manière aveugle, mais contrôlée et mesurée», a-t-il martelé, tout en soulignant qu'outre les études d'impacts sur l'environnement réalisées, «il faut créer des chantiers pour le traitement en temps réel des déblais rejetés par les puits». De plus, réaffirmant l'intention de Sonatrach de maintenir son plan de développement de 90 milliards de dollars en dépit des fluc-

tuations des coûts du pétrole sur les marchés internationaux, il affirmera que «risque est le même tant pour l'exploitation des ressources non conventionnelles que pour celles conventionnelles». «Maintenant, poursuivra-t-il, reste l'astreinte au strict respect des mesures et des précautions à prendre dans l'exploitation de ces ressources». «On ne peut pas demander à Sonatrach de rester en marge de la techno-

logie et de ne pas se lancer dans des opérations qui tendent vers l'efficacité et l'optimisation». Appuyant ces propos, M. Sahnoune estimera que «des nations plus nanties que l'Algérie en termes de ressources naturelles se sont fermement lancées dans le développement de ces ressources non conventionnelles (...) on ne peut négliger une ressource aussi attractive».

L. N.B.

Nouvelles spécialités au profit des centres de formation professionnelle 280 000 stagiaires attendus pour la rentrée de mars

LORS d'une conférence de presse au Forum d'El Moudjahid, quelque 280 000 nouveaux stagiaires sont attendus pour la prochaine rentrée de la Formation professionnelle, le 1^{er} mars 2015, à l'échelle nationale, a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui. «L'effectif prévisionnel attendu pour la prochaine rentrée, prévue le 1^{er} mars 2015, est de l'ordre de 280 000 stagiaires et apprentis nouveaux, tous modes et types de formation confondus», a précisé le ministre au Forum d'El-Moudjahid. Dans le même contexte, concernant les prévisions de la rentrée scolaire de mars 2015, le ministre a affirmé que «la rentrée de mars 2015 est une rentrée complémentaire à celle de septembre», ajoutant qu'«elle vise à renouveler les sections ayant achevé leur cycle de formation et à offrir une opportunité pour les jeunes qui n'ont pas eu la chance de s'inscrire en septembre afin de suivre une formation dans les structures de formation professionnelle».

S.H.

Le projet de la Grande mosquée accuse un retard

Tebboune appelle à l'accélération des travaux

Lancé en 2012 sous la réalisation de l'entreprise chinoise CSCEC, se veut un pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, conjuguant authenticité et modernité, à travers son style architectural. Cette réalisation a connu un retard d'une année et demie, c'est ce qui a poussé le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme à appeler à plus de rigueur face à cette situation. Le ministre Abdelmadjid Tebboune a appelé, samedi, à l'accélération de la cadence des travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, lors d'une visite de travail au site du projet. Les travaux ont connu ces derniers mois «une nouvelle dynamique», après la levée de toutes les entraves administratives, a précisé M. Tebboune. Cependant, toutes les parties concernées

par la réalisation de cette infrastructure sont appelées à relever le niveau de coordination et à réorganiser le calendrier des travaux et réviser l'application du système. Par ailleurs, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé à l'intention des entreprises algériennes désireuses de fournir le projet en matériaux de construction nécessaires, à condition que les entreprises retenues s'assurent de la conformité des produits qu'elles proposent aux normes de qualité requises, avant la conclusion des différents marchés. En outre, il ne sera pas fait recours aux matériaux de construction importés, s'ils sont produits localement avec la même qualité, notamment en ce qui concerne l'albâtre, le marbre, le bois, et la céramique.

M. Tebboune s'est dit confiant quant à la capacité des producteurs nationaux de

garantir des produits répondant aux normes de qualité requises. Cette décision qui tend à réduire les dépenses, s'inscrit au sein de la politique de soutien et de préservation de la production nationale, en particulier avec la hausse continue du volume des importations. «Même si les cours du pétrole atteignent les 140 dollars, cette mesure sera maintenue et appliquée», a soutenu le ministre, estimant qu'«il est nécessaire que les grands projets soient le moteur du développement de notre pays et non celui des autres pays». En marge de cette visite, il a été procédé à l'installation officielle du nouveau directeur général de l'Agence nationale de réalisation et gestion de la mosquée d'Alger, Mohamed Kechi, et du nouveau conseil d'administration de l'agence.

Sarah H./APS

Abdesselam Bouchouareb dans un entretien à l'APS

L'avant-projet du code des investissements «finalisé»

■ Le ministère étudie, également, la question du financement des PME qui nécessite, selon Bouchouareb, des dispositifs et des instruments spécifiques.

Parc Tarek H.

L'avant-projet du code des investissements est finalisé tandis qu'une réforme est engagée pour les agences de soutien aux PME, a indiqué dimanche le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, dans un entretien accordé à l'APS.

Questionné sur la teneur de ce projet de texte, le ministre s'est gardé d'en dévoiler les détails en expliquant qu'il réserve la primauté des nouvelles dispositions au

Conseil du gouvernement. Mais il fait savoir que le document porte sur quatre volets essentiels relatifs, respectivement, à la simplification des procédures, à l'adéquation entre le système d'incitations et la politique économique, à l'ajustement du cadre de régulation des investissements directs étrangers (IDE) et à la révision du statut et des missions de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi).

En effet, explique-t-il, «l'Andi doit retrouver l'essence de sa vocation pour qu'elle soit un 'avocat', au sens positif du



Ph/Mehdi.B./A

terme, des investissements dont a besoin l'économie nationale». Outre l'amendement du code des

investissements, promulgué en 2001 et modifié une douzaine de fois dans certaines de ses dispo-

sitions, un ensemble de textes et de dispositions doivent être «lifés, améliorés et durablement stabilisés», indique encore Bouchouareb. Le ministre avance, dans ce contexte, qu'une révision de la loi d'orientation de la PME et une réforme des agences chargées de soutenir les PME, l'Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME) et l'Andi ont été engagées.

Outre ces actions, des dispositions sont à l'étude pour stimuler la compétitivité des PME et aider celles innovantes «tournées vers l'excellence», ajoute-t-il.

Le ministère étudie, également, la question du financement des PME qui nécessite, selon Bouchouareb, des dispositifs et des instruments spécifiques. Le développement de la sous-traitance figure, aussi, parmi les priorités du secteur à travers «le déploiement d'une stratégie visant à soutenir la sous-traitance dans la phase de démarrage, à faciliter son développement en encourageant le partenariat international et à l'aider à partir à la conquête de nouveaux marchés», renchérit-il. Le projet du code des investissements devrait être présenté à l'Assemblée populaire nationale (APN) en février prochain ou, au plus tard, en mars.

Lyès F.

T.H./APS

Reconfiguration du secteur industriel

Vers la création de douze groupes

La réorganisation du secteur public industriel prévoit la création de 12 groupes à partir des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, a indiqué dimanche le ministre du secteur, Abdesselam Bouchouareb, dans un entretien accordé à l'APS.

«Cette démarche découle du constat de la situation de délitement dans lequel se trouvent les SGP qui ont révélé leurs limites, et de la nécessité de rompre en toute urgence avec ce mode d'organisation», explique le ministre.

Selon lui, le maintien du mode d'organisation actuel risque «d'hypothéquer totalement les moyens et les efforts consentis par l'Etat en matière de relance de ces entreprises».

Il a, toutefois, tenu à préciser que «ce ne sont nullement les valeurs managériales des cadres, qui ont en charge la gestion des entreprises publiques, qui sont en cause mais plutôt le mode d'organisation».

Quant au mode opératoire de cette reconfiguration, Bouchouareb avance que la mise en place de ces groupes s'effectuera par un processus de fusion-absorption et aussi par la modification des raisons sociales des SGP et groupes industriels déjà constitués tels que le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) ou la Société nationale des véhicules industriels (SNVI).

Pour ce qui concerne l'impact social de ce projet, le ministre assure les travailleurs des SGP qu'«aucun acquis social ou professionnel ne sera remis en cause» et qu'«aucun salarié ne sera laissé en marge de cette opération de réorganisation».

Questionné sur les délais de mise en œuvre du nouveau schéma, il affirme que le gouvernement tiendra son engagement

de la même manière qu'il l'a fait pour l'ouverture, dans les délais, de l'usine Renault d'Oued Tlilat (Oran) et pour la résolution définitive du dossier d'El Hadjar. Il note, cependant, qu'en matière de délais, il faudrait distinguer deux volets.

Le premier volet, qui nécessite la mise en place de procédures, la réalisation des diagnostics et audits des SGP et la préparation des documents juridiques des nouvelles entités, a été finalisé, fait-il savoir.

Mais les assemblées générales constitutives des groupes se tiendront dans les tout prochains jours et les groupes seront créés, ajoute-t-il.

Concernant le second volet relatif à la mise en place des groupes avec leur organisation, leur stratégie et leur programme d'action, le ministre souligne qu'il s'agit d'un processus qui doit passer par plusieurs étapes et dont l'essentiel incombera aux nouvelles équipes managériales.

«Si nous parlons d'autonomie de gestion, il faudrait commencer par respecter ce principe dès maintenant. Nous n'allons pas remettre aux nouveaux managers des groupes +clés en mains+», insiste Bouchouareb qui considère qu'il appartient à ces managers de définir l'organisation de ces groupes et les programmes d'action et de proposer leur stratégie et plan d'investissement à l'actionnaire.

Interrogé sur le potentiel de réussite de cette nouvelle réorganisation alors que celles qui ont précédé n'avaient pas réussi à relancer l'industrie algérienne, Bouchouareb estime que chacun des modes d'organisation (Fonds de participations, Holdings et SGP) se voulait une réponse à des objectifs de la période déterminée.

Cependant, ces modes d'organisation ont été «systématiquement contrariés» par des fac-

teurs de conjoncture endogènes et exogènes: raréfaction des ressources, plan d'ajustement structurel, instabilité du pays, tandis que leur rigidité n'a pas permis d'y apporter les correctifs et les adaptations nécessaires imposés par la conjoncture, selon ses explications.

Pour le ministre, «la réorganisation en groupes industriels que nous entreprenons aujourd'hui n'est pas la 'reconfiguration de plus'. Elle intervient dans un contexte où les contraintes qui ont contrarié chacune des organisations précédentes ont été définitivement réglées».

«La stabilité du pays est rétablie, la situation financière s'est nettement améliorée, les équilibres financiers des entreprises ont été reconstitués, les ressources nécessaires à l'investissement ont été allouées, l'édifice juridique encadrant l'investissement a été complété et les partenaires étrangers ont un autre regard sur notre pays et, en particulier, sur ses entreprises»,

observe-t-il.

Depuis 2001, rappelle-t-on, le secteur public marchand regroupé en une trentaine de SGP et d'entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées, sous l'autorité du ministère en charge des participations de l'Etat, est régi par les dispositions de différents textes notamment l'ordonnance 01-04. A partir de l'année 2008 et sur résolution du CPE, il a été décidé que chaque ministre sectoriel concerné par l'activité de la SGP assure la présidence de son assemblée générale et le suivi du développement des entreprises en portefeuille.

C'est ainsi que le portefeuille du secteur public marchand a été ventilé entre différents ministères: Ce portefeuille est constitué de 18 SGP et de 6 EPE non affiliées dans le secteur de l'industrie, de 3 SGP et de 4 EPE non affiliées dans le secteur des Transports et de 3 SGP et d'une (1) EPE non affiliée dans le secteur de l'agriculture.

Aménagement de 10 zones d'activités à Boumerdès

Une enveloppe de plus de 1,4 milliard de dinars

Une enveloppe globale de plus de 1,4 milliard de dinars a été affectée au titre du plan quinquennal 2010-2014 et du programme complémentaire 2014, à l'aménagement et à la réhabilitation de 10 zones d'activités dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'Industrie, de la petite et moyenne entreprise (PME) et de la Promotion de l'investissement. Un montant de plus d'un milliard de DA de cette enveloppe a été destiné à l'aménagement de six zones d'activités. L'une de ces zones a été réceptionnée, dernièrement, dans la commune de Naciria, alors que deux autres sont toujours en chantier à

Khmis El Khechna et Ouled Moussa, a détaillé la même source, signalant le lancement des travaux d'aménagement d'une quatrième zone d'activités à Baghliia. Celles de Thenia et de Bordj Menaiel sont en cours d'études, a-t-elle ajouté. Un autre montant de plus de 300 millions de DA, alloué au titre du programme complémentaire 2014, a été affecté au réaménagement des zones d'activités de Kherrouba, Chaâbat El Aneur, Issers et Boudouaou. Une zone d'activités extra-portuaire, dédiée aux métiers de la pêche et de l'aquaculture sur une surface de 20 ha, est également inscrite à la réalisation au titre du même programme. dans la

localité côtière de Zemmouri.

En outre, il a été signalé la proposition à l'inscription, au titre du programme de développement 2015, de la réhabilitation de trois autres zones à Tidjelabine, Dellys et Beni Amrane. Une importante zone industrielle de 137 ha, est aussi programmée à la réalisation dans la région de Larbaatche, au titre du Programme national portant création de 39 zones d'activités industrielles, à travers le pays. Le gouvernement a exprimé, dernièrement, son accord de principe pour la création d'une zone d'activités de plus de 1100 ha à Zaâtra (Zemmouri), a ajouté la même source.

R.E.

Boumerdès

Inscription de plus de 500 logements

■ Ce programme se caractérise par le projet de 248 logements sociaux qui sont en voie d'achèvement. Le taux d'avancement des travaux est estimé à 80%.

Par Ahmed Kichni

La commune de Souk El Had a bénéficié d'un programme important de plus de 500 logements dans les différentes formules (social, LSP, LPP et autres), a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Boualem Goumettre.

A la concrétisation du projet, plus des 80% des demandes de logement de la commune seront résolues, dira le P/APC. Ce programme se caractérise par le projet de 248 logements sociaux qui sont en voie d'achèvement, le taux des travaux a atteint 80%.

Selon notre interlocuteur, il ne reste plus que la construction d'un mur de soutènement, de protection. Il a précisé que 127 logements seront attribués aux résidents des sites des chalets qui remplissent les conditions, et ce, dans le cadre de l'opération de relogement des citoyens occupant un habitat précaire.

Les chalets, comme a tenu à le confirmer le premier magistrat de la commune, sont en nette dégradation. Ils sont situés à proximité de la route nationale 5 et offrent un décor honteux aux automobilistes, usagers de ladite voie de circulation menant vers l'est du pays.

160 autres logements sont inscrits dans le même programme, dont 100 destinés auparavant aux habitants du site des chalets et 60 autres logements sociaux.

«Les assiettes de terrain sont déjà choisies, il ne reste plus que les formalités administratives et le choix de l'entreprise qui est du ressort du maître de l'ouvrage, en l'occurrence l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI)». Quant au programme concernant la formule logements sociaux participatifs (LSP), il a indiqué que 50 logements sont en cours de réalisation, citant également le projet des 50 loge-



Ph. DR

ments dont les travaux sont à l'arrêt. Il a connu un retard considérable quant à la concrétisation du projet, rassurant que les travaux reprendront incessamment par une nouvelle entreprise chargée de la réalisation du projet.

A l'issue de notre entretien, Boualem Goumettre n'a pas manqué de rappeler l'opération d'aide à la construction rurale. Dans ce contexte, il a signalé que 40 familles relevant de sa municipalité ont bénéficié de ces

mesures prises par l'Etat et que 70 autres dossiers sont à l'étude au niveau de l'agence foncière de la wilaya.

A. K.

M'sila

Projet pour le désenclavement des communes

Un projet portant sur la réalisation d'une route destinée à désenclaver les communes de Bouti-Sayah et de Sidi-Aïssa, dans la wilaya de M'sila, vient d'être lancé, a-t-on appris samedi auprès de la direction des travaux publics (DTP).

La construction de ce tronçon de 50 km, qui a longtemps constitué l'une des principales préoccupations des habitants des deux localités citées, a nécessité un inves-

tissement public de plus de 20 millions de dinars, a précisé la même source. Inscrit dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), cette nouvelle voie d'accès, à classer chemin communal (CC), permettra d'améliorer le service public du réseau routier communal, long de 2 300 km dans cette wilaya», a-t-on ajouté.

La concrétisation de ce projet permettra également aux lycéens de la commune de

Bouti-Sayah, scolarisés à Sidi-Aïssa en raison de l'absence d'un établissement du cycle secondaire dans leur localité, de rejoindre leurs classes dans des conditions «autrement moins contraignantes que celles prévalant actuellement à cause de l'état très dégradé de la chaussée existante», selon la DTP.

Brahim L.

Ain Témouchent

Mise en terre de 2 500 plants

Pas moins de 2 500 plants de pin d'Alep ont été mis en terre, samedi à Ain Tolba (15 km d'Ain Témouchent) par les éléments l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de l'opération «Plantons ensemble, un arbre pour chaque Algérien», a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Cette action, première du genre au titre de l'année en cours, a touché un site de deux hectares, situé en amont du barrage de Dzioua, où la Conservation des forêts d'Ain Témouchent a mobilisé d'importants moyens pour mener à bien cette opération. Selon Hachemi Farid, chef du bureau de préservation de la faune et la flore à la conservation, les plants ont été ramenés des pépinières d'Ain Témouchent et celles de wilayas environnantes.

Cette opération, menée sous l'égide de l'organisation nationale de protection de l'environnement et d'échanges touristiques,

enregistre la participation des éléments de l'ANP et la Gendarmerie nationale, notamment aux côtés d'élèves des établissements des cycles primaire et moyen de la commune d'Ain Tolba. Elle vise, entre autres, la lutte contre l'érosion et la désert-

tification, tout en contribuant au renforcement des capacités de stockage d'eau à ce niveau, a-t-il ajouté.

Cette opération, s'étalant du 10 janvier au mois de mars 2015, touchera 12 sites à travers la wilaya où seront plantés quelque

30 000 arbustes, a-t-on indiqué. Le site a déjà accueilli les éléments des corps constitués, à trois reprises l'année écoulée, dans le cadre de la même opération. Plus de 6 500 arbustes de la même essence ont été plantés.

Wahib A.

Le petit barrage de Ouizert sera transféré

Le projet du petit barrage de Ouizert, une localité située dans la commune de Ouled Boudjemâa, sera transféré à Tamazoura, une collectivité locale distante de 54 km d'Ain Témouchent, a-t-on appris, samedi, du directeur des ressources en eau de la wilaya.

Ce transfert a été décidé à la suite de l'avis défavorable émis par la Conservation des forêts de la wilaya d'Ain Témouchent à la réalisation de cette infrastructure hydraulique au niveau de la localité de Ouizert, a indiqué Mourad Hamel.

Destiné au renfort des capacités d'irrigation agricole de la wilaya d'Ain Témouchent, à l'instar de celui de Oued Besbes (commune de Sidi Boumediène), ce petit barrage a été inscrit au titre des plans sectoriels de développement (PSD) de l'exercice 2011, a-t-on ajouté.

Le petit barrage de Oued Besbes contribuera à l'irrigation de 130 ha, a-t-on rappelé, soulignant

qu'il s'agit là de quantités supplémentaires destinées à l'irrigation de l'ordre d'un million de mètres cubes pour Oued Besbes et 964 000 m³ pour celui de Ouizert qui sera transféré à Tamazoura.

Une fois achevés, ces petits barrages porteront les capacités des retenues collinaires et petits barrages de la wilaya d'Ain Témouchent de 8 millions m³ recensés au niveau de sept petits barrages et trois retenues collinaires à environ 10 millions m³.

Ces capacités seront doublées avec la concrétisation du projet de barrage de Oued Berkèche avec une capacité de retenue de 13 millions m³. Ce projet centralisé a vu son étude confiée par l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt) à un bureau libanais.

Celui-ci servira à l'irrigation agricole au niveau d'une région à fortes potentialités, a-t-on encore signalé.

Y. B.

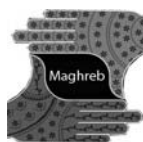
Bordj Bou-Arréridj
Le barrage d'Ain Zada fait le plein

LE TAUX de remplissage du barrage d'Ain Zada, dans la commune d'Ain Taghrout (40 km à l'est de Bordj Bou-Arréridj), a atteint les 65%, a indiqué, samedi à l'APS, le directeur des ressources en eau, Abdelali Ghedir.

Les dernières précipitations, notamment les fortes chutes de pluie et de neige qui se sont abattues sur la région, ont favorisé l'augmentation du volume stocké par cet ouvrage qui contient aujourd'hui 70 millions de m³, soit 35% de plus par rapport à décembre dernier, a précisé le même responsable.

Cette augmentation de la ressource emmagasinée permettra de renforcer l'alimentation en eau potable dans la wilaya lors de la prochaine saison estivale, s'est-il félicité, faisant savoir que le volume d'eau stocké sera revu à la hausse, à la faveur de la fonte des neiges. La réhabilitation de la conduite principale desservant le chef-lieu de wilaya depuis le barrage d'Ain Zada a par ailleurs permis de mettre un terme aux fuites d'eau signalées ces dernières années et, partant, d'améliorer la fourniture du précieux liquide à l'ensemble des communes de la wilaya, a encore noté M. Ghedir. La capacité de stockage du barrage d'Ain Zada, qui alimente les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et de Sétif, est de l'ordre de 125 millions de m³, rappelle-t-on.

Samir T.



Libye

Réunion de Genève, une dernière chance

■ La réunion de Genève «représente une dernière chance qui doit être saisie. La Libye est à un tournant crucial et les différents acteurs ne doivent avoir aucun doute sur la gravité de la situation du pays».

Par Zaid T./APS

Une réunion des parties prenantes libyennes, annoncée pour la semaine prochaine à Genève par l'ONU, constitue «une dernière chance à saisir» pour ramener paix et stabilité dans le pays, a déclaré samedi la représentante de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini.

«Cette réunion programmée (...) offre une opportunité cruciale de réunir des acteurs-clés pour trouver une solution pacifique fondée sur le dialogue à la plongée de la Libye dans l'instabilité», a ajouté M^{me} Mogherini, citée par un communiqué. A Tripoli, la mission de l'ONU en Libye venait d'annoncer que les parties en conflit dans le pays ont accepté de dialoguer la semaine prochaine à Genève en vue de mettre fin aux violences et à la crise politique qui minent leur pays.

La mission, Unsmil, a précisé que son chef, Bernardino Leon, avait proposé un gel des opérations militaires pour quelques

jours «afin de créer un environnement propice au dialogue».

«L'occasion d'établir un cessez-le-feu et de trouver une solution politique ne doit pas être perdue», a relevé M^{me} Mogherini.

La réunion de Genève «représente une dernière chance qui doit être saisie. La Libye est à un tournant crucial et les différents acteurs ne doivent avoir aucun doute sur la gravité de la situation du pays», a-t-elle ajouté. La chef de la diplomatie européenne a indiqué être «en contact régulier avec M. Leon» et l'avoir «assuré du soutien de l'UE».

Cinq soldats et huit combattants tués dans des affrontements

Cinq soldats et huit combattants ont été tués dans des affrontements entre l'armée libyenne et des groupes combattants dans la ville de Darna, à l'est du pays, a indiqué un responsable militaire. «Des affrontements entre l'armée et les combattants du "Conseil de la chouara des moudjahidine" ont eu lieu



Ph. : DR

dans la région d'Ain Mara, près de Darna, faisant une quinzaine de blessés dans les deux camps», a précisé le colonel Ahmed Al-Mismari, le porte-parole de l'armée libyenne.

«Les affrontements étaient une tentative des combattants de percer la ligne de front du cordon de sécurité imposé par l'armée autour de la ville de Darna», a expliqué le colonel Al-Mismari, ajoutant que «la tentative s'était

faite du côté ouest de la ville». Pourtant, un dirigeant du Conseil de la chouara des moudjahidine a annoncé de son côté que seulement quatre combattants avaient été tués dans les affrontements.

Par ailleurs, un attentat perpétré samedi soir dans le quartier à majorité alaouite de Jabal Mohsen à Tripoli, la grande ville du nord du Liban, a fait sept morts, a indiqué une source des forces de sécurité. «Une explo-

sion a eu lieu près d'un café dans le secteur de Jabal Mohsen», a dit cette source, faisant état de sept morts dont «deux corps en lambeaux». Vingt-deux personnes ont également été blessées dans l'attaque, selon cette source ayant précisé que le secteur a aussitôt été bouclé par l'armée.

L'Agence nationale d'information (ANI) a pour sa part indiqué qu'il s'agissait de deux attentats suicides. Tripoli est ces dernières années régulièrement le théâtre de heurts meurtriers entre sunnites du quartier de Bab el-Tebbaneh et alaouites de Jabal Mohsen.

Zaid T./APS

Tunisie / Impliqué dans l'assassinat d'un opposant politique

Mandat de dépôt contre un ex-cadre sécuritaire

La justice tunisienne a émis un mandat de dépôt à l'encontre d'un ancien responsable sécuritaire accusé d'être impliqué dans l'assassinat en 2013 de l'opposant de gauche Mohamed Brahmi, a indiqué samedi le porte-parole du Parquet de Tunis.

«Le juge d'instruction du tribunal de première instance de Tunis a émis un mandat de dépôt à l'encontre de Abdelkarim Labidi, un ancien cadre sécuritaire, accusé d'avoir participé à l'assassinat de Mohamed Brahmi», a indiqué Sofiene Sliti, cité par l'AFP.

Le juge a pris cette décision «après des

interrogatoires avec le suspect, un ancien directeur de l'équipe de protection des avions à l'aéroport de Tunis-Carthage», a ajouté le porte-parole du Parquet de Tunis.

Le 25 juillet 2013, Mohamed Brahmi avait été tué par balle devant son domicile à l'Ariana, près de Tunis, six mois après l'assassinat de l'opposant Chokri Belaïd, par un groupe terroriste, selon les autorités.

Après cette décision de la justice tunisienne, le secrétaire général du Courant populaire, Zouhair Hamdi, a déclaré à l'agence tunisienne TAP que le nouveau cli-

mat politique qui règne dans le pays a contribué à la prise d'une série de décisions et à lever le voile et révéler quelques vérités sur l'assassinat de Mohamed Brahmi.

Dans une déclaration, samedi, à l'agence TAP, le SG du Courant populaire a indiqué que la décision de délivrer un mandat de dépôt à l'encontre de Abdelkarim Laabidi «constitue un pas vers la découverte de la vérité sur les commanditaires de l'assassinat de Brahmi».

Safi B.

Maroc

Un ex-caïd arrêté parce qu'il attendait le passage du roi

Selon le site le360, la police de Casablanca aurait arrêté, la semaine dernière, un ex-caïd du ministère de l'Intérieur qui était soupçonné de «guetter le passage du convoi du roi Mohammed VI». Était-il armé ? Avait-il l'intention de s'en prendre au souverain, en actes ou en paroles ? Non. Il a simplement été arrêté parce que, comme des milliers de personnes, il attendait le passage du roi pour lui remettre une lettre ou quémander sa clémence.

Appelé le «caïd rebelle» par la presse marocaine, ce fonctionnaire marocain avait été radié de la Fonction publique à la fin du mois de décembre.

Ex-caïd de l'annexe administrative N.17 de la préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers

Sultan, ce responsable a été, toujours selon le360, «radié du corps des agents d'autorité de l'administration territoriale pour avoir observé un sit-in contre sa propre préfecture». On parle aussi d'une grosse affaire de corruption impliquant de

hauts responsables de cette préfecture, mais rien n'a filtré pour le moment. Maintenant, depuis quand on arrête les Marocains qui guettent le passage du roi ? Sous quel motif d'accusation ? Et la baraka alors ? Si les Marocains ne

peuvent plus s'approcher maintenant du descendant présumé du Prophète Mohamed (Salla allah alaihi oua sallam), comment vont-ils obtenir sa divine bénédiction ?

Sahara occidental

Le RND exhorte l'ONU à trouver une «solution juste»

Le Rassemblement national démocratique algérien (RND), a appelé, vendredi à la clôture de la 3^e session ordinaire de son conseil national, à une solution juste et durable à la question sahraouie.

Dans le communiqué final ayant sanctionné la session de son conseil national, le parti algérien a exhorté l'ONU et le Conseil de sécurité à trouver une «solution juste» à la question du Sahara occidental, car il s'agit d'«une question de déco-

lonisation», réitérant le soutien indéfectible de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le RND a également appelé le Maroc à «cesser ses tentatives visant à impliquer l'Algérie dans un dossier qui relève de l'ONU», en attente de sa décolonisation par le biais d'un référendum juste et régulier devant permettre au peuple sahraoui de s'exprimer librement sur son futur.

R.M./SPS

Mauritanie

Une marche de protestation des pêcheurs

PLUSIEURS dizaines de pêcheurs et mareyeurs ont organisé vendredi une marche de protestation contre l'arrestation de cinq des leurs, de la plage jusqu'à la préfecture de Tévragh Zeïna à Nouakchott.

Les cinq ont été placés en garde à vue au commissariat de police de Tévragh-Zeïna1 pour avoir réparé leur pirogue sur la plage, désormais interdite par la direction du marché aux poissons de Nouakchott.

Les négociations tenues le même jour entre les deux parties, sous l'arbitrage du hakem, ont échoué. Le directeur du marché aux poissons a accepté d'accorder trois heures de temps pour la réparation des pirogues. Les pêcheurs qui réclament la libération de leurs camarades ont refusé ce délai, précisant que la réparation peut prendre parfois plusieurs jours.

R.K.



Attentat contre «Charlie Hebdo»

Marche historique contre le terrorisme à Paris

■ Des centaines de milliers de personnes et une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement convergeaient hier en début d'après-midi pour une marche immense et inédite d'hommage aux 17 personnes tuées par trois jihadistes français.

Par Ali.O

Dirigeants du monde entier, personnalités, partis, syndicats, groupes religieux juifs, chrétiens, musulmans, associations mais surtout simples citoyens constituent cette foule monstre. Tout semble ainsi réuni pour faire du 11 janvier, avec sa marche républicaine, un jour historique.

«Paris est aujourd'hui la capitale du monde», a salué François Hollande à la mi-journée. «Le pays tout entier va se lever vers ce qu'il a de meilleur». La place de la République, lieu de départ de la manifestation, était déjà noire de monde avant le début officiel du début de la marche (15h00), sous très forte surveillance policière. De partout dans Paris et particulièrement aux abords de la place convergeaient des milliers de personnes, rapportent des journalistes de l'AFP, avec des métros complètement saturés. Des milliers de personnes s'étaient amassées autour de la statue centrale de la place, avec de nombreuses pancartes «Je suis Charlie». «Charlie, Liberté!», scandait la foule, où flottaient de nombreux drapeaux français vendus à la sauvette, mais aussi étrangers. La Marseillaise s'est élevée à plusieurs reprises, «Charlie!» répond la foule quand des meneurs crient «Vous êtes qui?». Mais c'est le silence et le calme qui dominent l'essentiel du rassemblement en début de manifestation. C'est «un vrai signe de la force de la France. Que la France, elle est forte, elle est unie contre toutes ces personnes»

extrémistes, se réjouit Lassina Traoré, un Français de 34 ans de confession musulmane venu très en avance. Cette marche était au départ un hommage aux victimes des trois jihadistes revendiqués, à commencer par les irrévérents dessinateurs de *Charlie Hebdo* massacrés mercredi, puis une jeune policière tuée jeudi, et quatre juifs assassinés dans une supérette casher vendredi. Mais c'est aussi devenu un sommet à haute résonance diplomatique. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, le président palestinien Mahmoud Abbas et le couple royal jordanien seront présents, de même que le président ukrainien, Petro Porochenko, et le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. Avant Hollande, seul un président français avait déjà participé à une manifestation de rue: François Mitterrand, en 1990, après la profanation du cimetière juif de Carpentras. Le défilé, avec deux parcours pour permettre de drainer la foule immense, se tient entre République et Nation, deux grandes places de l'est parisien distantes de trois kilomètres. Participent les plus hauts dirigeants européens, d'Angela Merkel à David Cameron, de Mariano Rajoy à Jean-Claude Juncker en passant par Matteo Renzi, ainsi que huit présidents africains. Des dirigeants plus controversés, comme Viktor Orban (Hongrie) ou Ali Bongo (Gabon), ont aussi fait le voyage. La Turquie est représentée par son Premier ministre, Ahmet Davutoglu. Au total, ce sont près de 50 dirigeants étrangers qui se sont retrou-



vés à l'Elysée en début d'après-midi avant de rejoindre la manifestation avec François Hollande, en cars. Le gouvernement français au grand complet sera bien sûr présent. Du côté des anciens présidents, si Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont décliné, Nicolas Sarkozy sera bien présent. Et les ex-chefs de gouvernement seront au complet, de Michel Rocard à Jean-Marc Ayrault, en passant par Alain Juppé ou Lionel Jospin. A l'Elysée, même si on salue «la mobilisation internationale exceptionnelle» et l'«union nationale», on assure qu'il s'agit d'abord du «rassemblement du peuple français». Ce que confirme un sondage Ifop Paris Match: 97% des Français jugent nécessaire de faire preuve d'unité nationale après les attentats. Des familles sont venues également. «Ceux qui ont un fusil et qui tuent des gens sont lâches», explique Jean-Alain, 39 ans, à son fils Alessandro, 7 ans, sur la place de la République. «On voulait venir ici pour que ce soit concret pour lui, qu'il voie qu'on pense tous la même chose», explique le père. Un panneau signalétique collé sur la statue centrale rebaptise la grande place parisienne «Place de la liberté d'expression». Tous les panneaux publicitaires sur le parcours affichent «Je suis Charlie». «Vous voyez mes che-

veux blancs? Je n'ai pas manifesté depuis mai 68 parce que j'en ai trop fait (des manifs) à l'époque. Mais, cette fois-ci, c'est trop important: j'y vais», expliquait dans la matinée, les larmes aux yeux, Chantal, retraitée de 65 ans croisée par l'AFP dans le XI^e arrondissement tout proche. Les familles des victimes, qui ont mis sur la tête des bandeaux blancs «Charlie», marcheront en tête. Suivront le chef de l'État et les hôtes étrangers, puis les personnalités politiques françaises. Les journaux français ont lancé cette journée avec un appel unanime d'unité: «Marcher contre le terror» (*Le Monde*), «Le monde se lève» (JDD), «Ensemble» (Aujourd'hui en France/Le Parisien). Libération paraît exceptionnellement avec en Une le «Je suis Charlie» emblématique de la mobilisation des Français. Tous les partis sont représentés dans le cortège parisien, à l'exception du Front National. Marine Le Pen, qui n'a pas été invitée formellement, a appelé à manifester en province et non à Paris. Elle sera à Beaucaire (Gard), une mairie d'extrême droite. De nombreux rassemblements ont également lieu ailleurs en France, notamment à Lyon, Bordeaux, Saint-Etienne (60 000 participants) ou encore Reims. Mais de fortes mobi-

lisations sont également rapportées dans des villes plus petites. A Lyon, où plus de 200 000 personnes sont attendues, de nombreuses personnes étaient en larmes, dans une ambiance très silencieuse. «Jean Ferrat disait 'aimer à perdre la raison', moi je dis 'ému à perdre la raison'» confie un manifestant. Un homme brandit devant les caméras, nombreuses, 4 crayons de couleur «qui représentent mes 4 petits enfants, je veux que plus tard ils aient la liberté d'expression». Comme samedi, des rassemblements doivent aussi avoir lieu à l'étranger, à Londres, Berlin ou Madrid notamment. A Paris, le record depuis la Libération est pour l'heure détenu par la liesse collective de quelque 1,5 million de personnes dans les rues de la capitale pour la victoire au Mondial de football de 1998. Sur fond de plan Vigipirate en «alerte attentat», les mesures de sécurité sont draconiennes avec 2 200 hommes mobilisés, 10 stations de métro fermées, le stationnement interdit. Plus de 3.300 autres sont chargés de protéger les sites sensibles (médias, lieux de culte, écoles confessionnelles, bâtiments publics, ambassades...), alors que l'enquête sur les attentats se poursuit. La couverture médiatique s'annonce elle aussi exceptionnelle: plus de 1 000 journalistes sont accrédités. A l'Elysée, François Hollande a d'abord reçu hier matin, avec Manuel Valls, les représentants de la communauté juive, toujours plus inquiets après la prise d'otages sanglante, porte de Vincennes, vendredi. Chargé de sécuriser le cortège monstre - sur fond de nouvelles menaces formulées contre la France - Bernard Cazeneuve, a lui conduit en fin de matinée une réunion internationale sur le terrorisme avec 11 ministres de l'Intérieur européens et le ministre américain de la Justice, Eric Holder. Ils ont lancé un appel à renforcer les contrôles des mouvements aux frontières extérieures de l'Union européenne. Et jugé «indispensable» le partenariat avec les opérateurs de l'internet pour identifier et retirer rapidement les «contenus incitant à la haine et à la terreur». A. O.



Points chauds

Hésitation

Par Fouzia Mahmoudi

Après son épisode très contesté, parfois dans son propre camp, de l'Identité Nationale, l'UMP se retrouve aujourd'hui dans une situation délicate après l'attentat islamiste qui a frappé le journal *Charlie Hebdo* la semaine dernière à Paris, faisant douze morts, principalement parmi des journalistes et des policiers. Un attentat dont la connotation islamiste rend la discussion autour de cet événement tragique compliqué pour un parti qui tente depuis trois ans de faire oublier le catastrophique débat sur l'Identité nationale. Un débat qui avait signé le début de la droitisation extrême de l'UMP, alors certain que c'était là, la meilleure voie à suivre pour satisfaire ses sympathisants et pour séduire les électeurs de plus en plus nombreux du Front National. Ainsi, la question qui se pose aujourd'hui à l'UMP est de savoir comment nommer l'adversaire sans jeter l'opprobre sur l'ensemble des musulmans? Comment être solidaire de l'exécutif tout en réclamant plus de moyens pour la police, une justice plus rigoureuse et mieux appliquée? Comment prôner l'«unité nationale» sans paraître tendre la main au FN? Parti de gouvernement, dirigé de surcroît par un ancien chef de l'État, la droite est confrontée depuis le massacre à *Charlie Hebdo* à une multitude de défis auxquels rien, et pour cause, ne l'avait préparée. «On doit mettre un mot sur ce qui se passe. C'est du terrorisme, celui des intégristes islamistes, et il vient de l'intérieur de la France», a déclaré dès jeudi Laurent Wauquiez, Secrétaire général de l'UMP. «On ne gagnera pas cette guerre si on ne commence pas par lui donner un nom.» Ce débat a animé le bureau politique extraordinaire de l'UMP, l'après-midi. Roger Karoutchi ex-vice-président du parti, a expliqué que manifester avait certes une «valeur symbolique importante», mais qu'il fallait appeler «l'islam radical par son nom». Un radicalisme dont «les Français musulmans qui adhèrent aux valeurs républicaines sont les premières victimes», a précisé le sénateur des Hauts-de-Seine. Dans sa première réaction après le massacre à *Charlie Hebdo*, mercredi, Nicolas Sarkozy s'était contenté de condamner «la barbarie terroriste et sa violence aveugle», sans plus de précision. Une hésitation et un flottement dont profite aujourd'hui le FN seul parti en France à évoquer clairement le terrorisme islamiste. La langue de bois du PS comme de l'UMP pourrait ainsi finir de persuader les Français que seul le Front National ose aujourd'hui nommer clairement les dangers qui menacent leur pays. F. M.

Allemagne

Attaque d'un journal ayant publié des caricatures venant de *Charlie Hebdo*

Un quotidien allemand de Hambourg, qui avait publié des caricatures de Mahomet provenant de *Charlie Hebdo*, a été la cible hier matin d'une attaque avec un engin incendiaire, sans faire de victimes, la première du genre depuis l'attentat meurtrier contre l'hebdomadaire satirique français.

Un engin incendiaire a visé le Hamburger Morgenpost dans la nuit de samedi à hier, mais la police de Hambourg se refusait dans un premier temps à faire un lien avec les événements de Paris.

Cette attaque est survenue alors que des ministres européens de l'Intérieur se réunissaient à Paris et devaient annoncer des mesures de renforcement de la sécurité. Deux personnes au comportement suspect ont été interpellées dans le quartier, et elles étaient toujours interrogées hier matin, mais la police se refusait à fournir davantage de détails. Le Hamburger

Morgenpost, un tabloïd connu localement comme le MOPO, avait publié des caricatures de *Charlie Hebdo* en Une après le massacre qui a coûté la vie à 12 personnes, dont cinq dessinateurs de l'hebdomadaire satirique mercredi, avec en titre: "Autant de liberté doit être possible". Plusieurs journaux allemands en avaient fait autant. Il n'avait pas été possible dans l'immediat hier matin de joindre quelqu'un au Hamburger Morgenpost, un quotidien qui tire à 91 000 exemplaires.

Personne ne se trouvait dans l'immeuble à ce moment-là, selon le MOPO. Selon des informations de presse le MOPO avait engagé des gardes pour renforcer sa sécurité.

Les milieux islamistes de Hambourg étaient apparus sur le devant de la scène en 2001 lorsqu'il fut révélé que trois des auteurs des détournements d'avions aux

États-Unis le 11 septembre, dont leur leader Mohammed Atta, vivaient dans la cité portuaire de quelque 2,4 millions d'habitants. Citant une source non identifiée de l'agence américaine de renseignements NSA, le journal allemand Bild am Sonntag estime pour sa part hier que le massacre commis à *Charlie Hebdo* pourrait annoncer une vague d'attaques en Europe menées par des terroristes jihadistes. La NSA a intercepté des communications dans lesquelles des dirigeants de l'organisation État Islamique (EI) ont annoncé de nouvelles attaques, précise le journal. Samedi, la justice allemande a annoncé l'arrestation d'un Allemand de 24 ans, soupçonné d'avoir rejoint les rangs de l'organisation de l'Ei en Syrie.

L'homme n'a aucun lien avec les attentats commis à Paris, a précisé dans un communiqué le parquet général fédéral allemand.



Orchestre symphonique national

Un programme varié prévu au TNA

■ Les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi se sont accoutumées aux spectacles de l'Orchestre symphonique national (OSN). Pour ce mois de janvier, l'OSN s'apprête à animer une représentation dans cette même salle. Il s'agit d'une belle surprise qui sera présentée dans la soirée du 14 janvier sous la direction du maestro ukrainien Volodymyr Sheiko.

Par Abla Selles

L'Orchestre symphonique national (OSN) ne cesse de charmer les amoureux de la musique classique avec de beaux morceaux du répertoire musical international. Il a même pris l'habitude de la salle de spectacles du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Cette dernière accueille l'OSN dans son prochain spectacle, prévu pour mercredi. Un riche programme a déjà été élaboré au bonheur des mélomanes de musique universelle.

Les talentueux musiciens de l'OSN qui animeront cette soirée seront sous la direction du maestro ukrainien Volodymyr Sheiko.

Les amoureux de musique classique pourront apprécier, lors de cette soirée, les œuvres phares de Tchaïkovski, Verdi et Petrov. La première partie de la soirée débutera avec une œuvre de P.I. Tchaïkovski intitulée «Polonaise» de l'opéra Eugene Onegin. Elle sera suivie par «Une nuit sur le mont chauve» de M. Mussorgsky, une valse du drame «Mascarade» de A. Khachaturian, une valse «La Belle au bois dormant» de P.I. Tchaïkovski, «Les vêpres siciliennes» de G. Verdi, «Mystères de Petersburg» de A. Petrov et «Danse hongroise» N°5 de J. Brahms.

Quant à la deuxième partie de la soirée, ce sera l'occasion pour revisiter le grand répertoire musi-



cal de J. Strauss. Cette partie sera ouverte avec «Le Baron tzigane» avant de gratifier le public avec un valse intitulée «Les Voix du Printemps» et une série de polkas dont «Trich-Trach», «New Pizzicato», «Sous le tonnerre et les éclairs» et «Sur la chasse».

L'Orchestre symphonique national a pour mission de promouvoir, de diffuser et de faire découvrir la musique classique universelle à travers tout le territoire national. Il a également pour

objectif la revalorisation du patrimoine de la musique algérienne sous sa forme symphonique, en collaboration avec les différents partenaires culturels nationaux et internationaux. Sa collaboration avec un maestro étranger n'est pas la première, car elle œuvre aussi à créer un échange artistique fructueux avec les autres pays du monde. Cet échange artistique ne fait que relancer l'art lyrique et l'opéra en Algérie.

A.S.

Théâtre régional d'Oran

Appel à participation aux Rencontres Abdelkader Alloula

La Fondation Abdelkader-Alloula lance un appel à participation aux artistes de tout bord afin de participer aux prochaines Rencontres Abdelkader Alloula d'Oran.

Les artistes et collectifs de toutes les disciplines artistiques (danse, théâtre, musique, photographie...) sont concernés par cet appel à participation, qui les fera intégrer le programme de la prochaine édition des

Rencontres. Prévus sur 3 jours, les spectacles des Rencontres tourneront autour «Alloula, 20 ans après... Quel impact dans l'activité théâtrale et artistique d'aujourd'hui ?», et seuls 6 de ceux proposés par les artistes seront sélectionnés par le jury.

Si vous voulez faire partie des 6 lauréats, envoyez votre dossier de candidature (fiche de candidature, un extrait vidéo de 5 minutes maximum de votre spectacle, qui devra faire 75 minutes maximum) et ce, avant le 20 février 2014 à l'adresse

suivante :
fondationaloula.dz@gmail.com
Notez que le nombre de personnes par troupe devra être de 6 au maximum.

R.N.

Oran

Nouvelle publication : «Lectures dans le théâtre algérien»

Une nouvelle publication intitulée «Lectures dans le théâtre algérien», réalisée par un groupe du laboratoire de recherche du département des arts de l'université d'Oran, est venue étoffer les étals des bibliothèques.

Cette œuvre comprend des études académiques sur le théâtre algérien et l'histoire de l'art en Algérie, notamment en ce qui concerne l'écriture de scénarios, la mise en scène et l'interprétation pour le théâtre pour enfants et le théâtre expérimental, lit-on dans son préam-

bule. Cinq travaux de chercheurs des universités d'Oran et de Tlemcen sont proposés dans cet ouvrage comme approches critiques d'aspects artistiques et esthétiques de la créativité, abordant la vision de l'artiste algérien de la vie et de l'actualité dans des styles dramatiques différents, a indiqué Mirat Laid, directeur du laboratoire.

L'ouvrage de 216 pages propose une étude sur le patrimoine du théâtre chez Abdelkader Alloula, du D' Lakhdar Mansouri de l'université d'Oran qui s'est

concentré sur les œuvres de ce grand dramaturge (1939-1994) ayant puisé son inspiration du terroir et des arts populaires de l'Algérie avec un traitement critique de la société.

Abordant la notion de «halqa» chez Abdelkader Alloula, l'auteur souligne que ce regretté homme de théâtre se référerait à une somme de phénomènes théâtraux dont «halqa», «El Meddah», «El Goual» comme éléments dans la création d'un spectacle moderne.

Le chercheur Nekkache Ghanem, de la même universi-

té, traite, dans une étude, des spécificités du théâtre pour enfants en Algérie, prenant comme modèle la pièce «Allaoua Othmane», qui renferme l'essentiel des éléments artistiques et éducatifs rendant l'écriture dramatique pour enfants plus attractive. D'autres études abordent, entre autres, le spectacle chez le regretté Ould Abderrahmane Kaki, le réalisme dans l'expérience théâtrale algérienne et une lecture de la pièce «Beni oui oui» de Mahieddine Bachtarzi.

Racim C.

Arts plastiques
«Jacques Brel»
expose à Béjaïa

LE THÉÂTRE régional de Béjaïa accueillera du 10 au 20 janvier une exposition autour de Jacques Brel.

Le public bougiote ira à la rencontre de l'immense chanteur belge à travers les photos exposées sous l'intitulé «Le droit de rêver». Mise en place par la Fondation internationale Jacques Brel, l'exposition «Le droit de rêver» met en avant l'homme au-delà de l'artiste, à travers des clichés rarement vus. Montée et montrée pour la première fois à Bruxelles il y a 10 ans, l'exposition arrive aujourd'hui à Béjaïa.

A noter que c'est à l'initiative de la Délégation de la Wallonie-Bruxelles à Alger et de l'association «Bruit des Mots» que l'exposition «Jacques Brel, le droit de rêver» pourra se tenir à Béjaïa du 10 au 20 janvier, avec un vernissage le 10 janvier de 10h à 15h.

F.H.

4^{es} Journées du film jordanien à Alger

«My love awaits me by the sea» de Mais Darwazah à l'ouverture

Le film documentaire «My love awaits me by the sea», de la réalisatrice jordano-palestinienne Mais Darwazah, a été projeté samedi soir à l'ouverture des 4^{es} Journées du film jordanien à Alger.

A travers cette œuvre cinématographique qui se veut un hommage au peintre et poète palestinien, Hasan Hourani, la réalisatrice a voulu faire entendre le cris des Palestiniens qui vivent au quotidien les affres du colonialisme sioniste.

«My love awaits me by the sea», qui est le premier film documentaire long métrage de

Mais Darwazah, est un carnet de voyage de la réalisatrice dans son pays d'origine qui met en avant l'oppression que subissent les Palestiniens sous l'occupation.

Ce film de 80 mn avait également été projeté à l'ouverture du Festival international du film de Toronto en 2013. Il a participé ensuite à plusieurs festivals cinématographiques internationaux dont les festivals de Dubaï et de l'Ismaïlia en Egypte.

Six films seront projetés lors de cette manifestation. Deux longs métrages sont prévus les premier et dernier jours et quatre

courts métrages durant la deuxième journée. Au menu du deuxième jour, le film «A cold morning in november» de Robert Abboud et le film documentaire «Hôtel Zaatari» de Mais Salman et Zaid Balqaen.

Les 4^{es} Journées du film jordanien s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et la Royal film Commission visant à faire connaître les dernières productions du septième art dans les deux pays.

(APS)

RENDEZ-VOUS
culturels

Institut français d'Alger

14 janvier :

Projection du documentaire «L'Algérie, son cinéma et moi».

15 janvier :

Le duo Airelle Besson et Nelson Veras animeront une soirée de jazz.

Jusqu'au 23 janvier :

Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 janvier :

6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier :

7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars :

Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Maison de la Culture de Sétif

16 janvier :

Projection du long métrage de fiction «The Lunchbox».

Institut français d'Oran

13 janvier :

Un hommage sera rendu au cinéaste Mohamed Chouikh.

Galerie «L'Art à part»

Du 15 au 31 janvier :

Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Coup-franc direct



Cette loi ridicule !

Par Anouar M.

Avant-hier, un joueur et pas des moindres a visité Alger et a laissé entendre qu'il pouvait jouer en Algérie. Il s'agit du champion du Monde et d'Europe, Nicolas Anelka, qui a été invité par le président du NAHD, Mahfoud Ould Zemerli, qu'il avait rencontré à Dubaï et à qui il avait promis de faire un saut à Alger. Toutefois, le joueur ne pourra pas jouer en Algérie parce qu'il y a une loi, que d'aucuns jugent ridicule, et qui ne permet pas aux joueurs étrangers d'opter pour un club algérien si son âge dépasse les 29 ans, sous prétexte que la FAF souhaite protéger les joueurs du cru et leur donner la chance d'éclater et donc encourager la formation. Seulement, pourquoi faire barrage à une star mondiale quand celle-ci pourrait booster tout un championnat et encourager ensuite d'autres stars à venir en Algérie ? Anelka pourrait même démasquer ces joueurs qui trichent et qui touchent des centaines de millions de centimes sans pour autant donner l'équivalent sur le terrain et se donner donc à fond. La venue de ce joueur pourrait complètement révolutionner les mentalités surtout que le football algérien a stagné avec cette manie qu'ont les joueurs d'exiger d'être bien rémunérés sans se donner à fond. Il faudra donc trouver une issue et la venue de joueurs de valeur tel Anelka serait une bonne nouvelle.

A. M.

En amical

Le Club Africain et l'USM Alger se neutralisent

L'USM Alger et le Club Africain ont fait match nul (0-0), en match amical disputé samedi au stade Chedly Zouiten à Tunis dans le cadre de la préparation de la formation algérienne pour la seconde partie du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football. L'USM Alger, en stage à Tunis depuis lundi dernier, disputera un autre match amical face à l'Etoile Sportive de

Sahel où évolue l'Algérien Baghdad Bounedjah, le 13 janvier à Sousse. A l'issue de la 15^e et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 1, l'USM Alger occupe la deuxième place au classement à deux longueurs du leader le MO Béjaïa. Les Rouge et Noir sont également qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie où ils affronteront l'ASO Chlef.

Tournoi de Nantes

L'EN s'incline face à l'Argentine

La sélection algérienne de handball s'est inclinée devant l'Argentine sur le score de 21 à 20 (mi-temps : 15-7) samedi en match de classement (3^e place) du tournoi amical XXL de Nantes (France), dans le cadre de la préparation des deux équipes au Championnat du monde 2015 au Qatar. Les Verts ont montré deux visages complètement différents lors de cette rencontre: le premier décevant en laissant l'initiative aux Argentins et le second séduisant avec un 13-6 en deuxième mi-temps. L'Algérie est revenue à 17-12 à la 40^e minute puis à 19-16 à 10 minutes de la fin, pour terminer la rencontre par un petit but de retard. Une deuxième mi-temps «référence» pour le sept algérien à moins d'une semaine du Mondial qatari. En demi-finale disputée vendredi, l'Algérie a été battue par son homologue macédonienne 32 à 20, (mi-temps: 14-10). Quant à l'Argentine, elle a été dominée par la France sur le score de 33 à 19 dans l'autre demi-finale. Français et Macédoniens animeront la finale du tournoi XXL ce samedi à Nantes. Lors du Mondial-2015, les Verts évolueront dans le groupe C avec l'Egypte, l'Islande, la Suède, la France et la République tchèque.



Championnat d'Algérie juniors de kick boxing Les athlètes d'Oran s'illustrent

Les athlètes de la ligue d'Oran se sont illustrés au Championnat d'Algérie juniors de kick boxing, clôturé samedi au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran. Les représentants d'Oran ont remporté quatre titres sur les 12 mis en jeu, suivis de ceux d'Alger et de Mascara avec deux médailles d'or et une seule pour Mostaganem et Tlemcen. Ce rendez-vous sportif national, qui s'est déroulé dans un excellent fair-play devant un public nombreux, a été jugé d'un niveau technique «appréciable» par les spécialistes de cette discipline. Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de full contact, kick boxing et disciplines assimilées, a regroupé plus de 100 athlètes représentant 15 wilayas du pays dans 12 catégories de poids. Cette discipline de self-défense est devenue, ces dernières années, un sport très populaire, notamment avec l'ouverture de plusieurs salles spécialisées à travers le territoire national et l'augmentation du nombre de pratiquants, des jeunes surtout. Des médailles et des coupes ont été remises aux vainqueurs lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération algérienne de full contact, kick boxing et disciplines assimilées et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.



Nicolas Anelka au Jour d'Algérie «Je souhaite jouer en Algérie»

■Dans cet entretien qu'il a bien voulu nous accorder, Nicolas Anelka qui est venu en visite en Algérie nous affirme qu'il souhaite jouer dans notre pays après avoir été invité par le NAHD.

Le Jour d'Algérie : Anelka en Algérie, comment cela a été rendu possible ?

Anelka : Il faut savoir que le président du NAHD est un bon ami, je le connais depuis quelque temps. Je l'ai rencontré la dernière fois en décembre à Dubaï et on a parlé d'une éventuelle visite en Algérie et pas spécialement pour signer. Je voulais découvrir ce beau pays surtout que j'ai beaucoup d'amis algériens. J'étais lié par contrat avec Bombay et je ne pouvais pas me déplacer mais maintenant que j'ai rompu le contrat j'ai donné suite à l'invitation du président.

Comment avez-vous trouvé ce pays ?

C'est un beau pays qui se rapproche de mon pays natal, la France. Sincèrement en voyant Alger, je me suis dit que cela ressemble étrangement à Paris avec cette architecture qui lui ressemble beaucoup, en plus les gens sont sympas avec toi et tout le monde te souhaite la bienvenue ce qui est une très belle chose. Je ne me suis pas senti du tout dépaycé, c'est comme si j'étais dans mon pays.

Maintenant parlant de l'objet de votre visite et de votre éventuel-



PH. > DR.

le venue au NAHD ?

Je suis venu sur invitation du NAHD pour voir les installations de ce club qui est connu en Algérie. Pourquoi pas signer ici surtout que j'ai joué dans beaucoup de pays auparavant. Il faut savoir que je suis un vadeur qui aime me déplacer entre les pays et c'est pour cela que je suis venu ici. Maintenant tout ne dépend pas de moi aussi puisqu'il y a des règlements qui ne sont pas en ma faveur (la limite d'âge) mais tout reste possible et je pourrais signer.

Et que pensez-vous des installations du NAHD ?

Le club dispose d'un stade et d'installations très intéressantes, je l'ai dit au président qu'il a des moyens conséquents pour un club professionnel.

Connaissez-vous des joueurs algériens ?

En plus de Zidane qui est d'origine algérienne que j'ai côtoyé en équipe de France, je connais aussi

Belmadi et Ziani. Maintenant pour cette nouvelle génération, je pense qu'il y a de bons joueurs aussi qui sont capables de donner beaucoup à l'EN et au football algérien. Je leur souhaite bon vent pour le reste de leur parcours et pour la CAN.

Justement pour la CAN, pensez-vous que l'EN algérienne a des chances de gagner cette compétition ?

Je pense en effet, que votre EN peut aller loin et peut remporter le trophée à condition de se concentrer sur son sujet et de faire ce qui est en son possible sur le terrain.

Connaissez-vous Gourcuff, le sélectionneur des Verts ?

Je sais que c'est un bon coach qui a entraîné Lorient et qui est connu pour son côté formateur, je lui souhaite bon vent avec votre sélection pour la CAN.

Entretien réalisé par Anouar M.

Ryad Mahrez

«En Afrique, il n'y a pas de favori»

Le milieu international algérien de Leicester City, Ryad Mahrez, a indiqué samedi qu'en «Africain, il n'y a pas de favori», à une semaine de l'ouverture de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). «En Afrique, il n'y a pas de favori. On a l'impression que c'est presque plus compliqué qu'une poule de Mondial», a déclaré Mahrez dans une interview accordée au magazine France Football. Contrairement à ce que les médias disent, le milieu de terrain de 23 ans pense que les Algériens ne sont pas favoris pour remporter la CAN-2015.



«C'est une compétition très différente du Mondial. On a une équipe capable de faire de belles choses. La clé pour nous, c'est de sortir de notre poule pour accroître encore plus notre

capital confiance», a-t-il ajouté. L'ailier de Leicester City (Premier League anglaise), qui disputera sa première CAN, a déclaré que «l'Algérie a adopté une nouvelle vision de jeu avec Christian Gourcuff.» «Je ressens beaucoup de confiance de sa part. J'apprécie sa philosophie de jeu. On travaille beaucoup sur le plan tactique. Et puis également, sur la possession du ballon car il souhaite qu'on impose notre style.» Lors de la CAN-2015 en Guinée équatoriale, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de l'Afrique du Sud, du Ghana et du Sénégal.

MO Béjaïa

Le Franco-Mauritanien Omar N'Diaye ciblé

Le président du MO Béjaïa Boubakeur Yekhllef sera ce samedi à Tunis pour officialiser le recrutement du milieu de terrain franco-mauritanien Omar N'Diaye Ibrahim, a-t-on appris auprès du responsable du club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football. «Le joueur a effectué des tests concluants et a convaincu le coach Abdelkader Amrani. Je vais me déplacer samedi à Tunis pour lui faire signer son contrat», a déclaré Yekhllef l'APS, en marge des Oscars «The Algerian Olympic and Sports Awards» organisés par le Comité olympique algérien (COA) vendredi soir à Alger. Le MOB



se trouve, depuis samedi dernier, à Tunis pour effectuer son stage hivernal. Omar N'Diaye (26 ans) avait été testé lors du match amical face à Al

Ittihad Tripoli de Libye (2-2) mardi en Tunisie. L'équipe béjaouie a disputé un autre match amical vendredi à Sousse face à la JS Kairouan soldé par une victoire (1-0). Le Franco-Mauritanien joue actuellement à Limoges, un club de CFA en France qu'il a rejoint l'été dernier en provenance de Luzenac (National). Une saison auparavant il a porté les couleurs de Metz lorsque ce club évoluait en Ligue 2 française. Si N'Diaye s'engage samedi, ce serait la deuxième recrue hivernale du club après le défenseur central Jughurta Domrane (USM Bel-Abbès) qui a signé pour 18 mois.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Corruption

L'affaire Sonatrach 1 devant la justice le 15 mars

LE TRIBUNAL criminel d'Alger examinera le 15 mars prochain l'affaire «Sonatrach 1» dans laquelle sont impliqués 19 ex-responsables de la compagnie, dont l'ancien président-directeur-général du groupe Sonatrach, Meziane Mohamed Reda, poursuivis notamment pour des faits liés à la corruption. Parmi les prévenus, huit directeurs exécutifs dont le responsable du pipeline, Amar Zenasni, le directeur des activités en amont, Boumediene Belkacem et quatre compagnies étrangères pour passation de marchés au préjudice de Sonatrach, selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2014. Les prévenus, dont 7 sont en détention et 12 autres en liberté, doivent répondre des chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, passation de marchés illégaux et

corruption. Ils sont également poursuivis pour «blanchiment d'argent, dilapidation de deniers publics et surfacturation», selon la même source. Selon la chambre d'accusation, des marchés de gré à gré ont été conclus au bénéfice de sociétés étrangères sans passer par le bulletin officiel des marchés relatif aux appels d'offres du ministère de l'Energie et de Mines. Les investigations sur l'affaire ont conclu à des appels d'offres frauduleux. Selon la commission des offres techniques, présidée alors par Mouloud Aït El-Hocine et chargée de la rénovation du siège de Ghermoul, un projet confié à une entreprise étrangère pour un montant de 64 675 000 euros, un montant équivalent au coût de construction d'un nouveau siège, selon la chambre d'accusation.

Safy T.

Debdeb (Illizi)

Saisie d'un lot d'armes de guerre et de munitions

UN LOT d'armes de guerre et de munitions a été saisi samedi, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la localité frontalière de Debdeb, wilaya d'Illizi, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel nord-est de l'In Amenas/4^e Région militaire, a

saisi, le 10 janvier 2015, deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov avec quatre chargeurs, un fusil mitrailleur de type FMPK, un fusil à lunette, un fusil à pompe, deux grenades, une quantité de munitions s'élevant à 1 667 balles, une paire de jumelles, deux téléphones satellites et un véhicule tout-terrain», a-t-on précisé. Kamel L./APS

Tribunal criminel de Boumerdès

Un repenté condamné à 3 ans de prison avec sursis

UN REPENTI, H. Khaled, a été condamné, hier, à 3 ans de prison avec sursis par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès. L'accusé, impliqué dans neuf affaires liées au terrorisme, est poursuivi pour divers chefs d'inculpation, entre autres, adhésion à groupe terroriste armé, tentative d'homicide volontaire, participation à un attentat contre les forces de l'ordre, port d'armes prohibées. Selon l'arrêt de renvoi, l'accusé a rejoint les maquis en 2006 pour s'affilier aux groupes terroristes de la katibet El Ansa de l'ex-groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) qui écumait la région orientale de la wilaya de Boumerdès, Dellys, Bouchou, Afir, Sidi Daoud, Sahel Bouberak et Baghli. Il a participé à plusieurs attentats terroristes contre les forces de l'ordre et des citoyens, pour ne citer que celui de Timezrit contre un convoi de police chargé du transfert des copies de l'examen du baccalauréat vers le

centre des Issers. Ce n'est qu'au cours de l'année 2012 que l'accusé s'est livré avec arme et bagage au service de sécurité pour bénéficier des avantages de la charte pour la paix et la réconciliation nationale. A l'audience, H. Khaled a reconnu avec regret son adhésion au groupe terroriste, mais a néanmoins réfuté toutes les accusations ayant trait aux attentats et tentatives d'homicide. La défense, pour sa part, a plaidé pour de larges circonstances atténuantes si le tribunal condamne l'accusé pour les délits de tentative d'homicide et autres. Pour le chef d'inculpation d'adhésion à groupe terroriste armé, l'avocat a déclaré que son client bénéficie de la charte portant paix et réconciliation nationale. Après délibération, le tribunal criminel condamne l'accusé à 3 ans de prison avec sursis pour adhésion à groupe terroriste armé.

A. K.

NOUVEL AN BERBERE



Loumis

Djalou@hotmail.com

La crise reprend de plus belle à Akbou

Des citoyens empêchent la tenue d'une session de l'APC

■ Des dizaines de citoyens ont investi la salle des délibérations de l'APC où se déroulaient les travaux, exigeant le remaniement de l'exécutif communal qui connaît «des dysfonctionnement depuis des mois».

Par Hocine Cherfa

Les attributions des marchés hebdomadaires (renouvellement des contrats d'adjudication), l'adoption du cahier des charges inhérent, celle du budget primitif de la commune et autres décisions attendues n'ont pas eu lieu hier au cours de la session extraordinaire de l'APC d'Akbou. Et pour cause, des dizaines de citoyens ont investi la salle des délibérations de l'APC où se déroulaient les travaux pour exiger le remaniement de l'exécutif communal qui connaît «des dysfonctionnement depuis des mois». Le vice-président de l'APC, Arezki Iskounène, qui conduisait les travaux en remplacement du maire en congé de maladie, a refusé de s'y conformer, justifiant cette demande illégale qui ne relève pas de ses prérogatives mais bien de celles du maire. La séance a été ajournée. Mais la

crise semble reprendre de plus belle dans cette APC qui n'a, à vrai dire, jamais fonctionné normalement depuis l'élection locale de 2012. Ceci intervient, faut-le souligner, quelque temps après l'ouverture d'une enquête par les services compétents sur «la gestion et dilapidation du foncier» qui a fait suite aux requêtes signées par plusieurs associations, à travers lesquelles elles demandent l'ouverture d'une instruction judiciaire sur la gestion du foncier. Ainsi, près de 550 millions de perte par mois affecteront les ressources de la municipalité. «168 millions de dinars ont été perdus au cours de la première semaine de 2015», nous affirme-t-on. Pour rappel, il y a près d'un mois une session extraordinaire avait tournée court suite à son blocage par des citoyens qui s'étaient opposés à sa tenue pour les mêmes raisons. Ainsi, l'attribution de ces marchés avant la fin de chaque année, comme l'exi-

ge la réglementation, n'est pas encore intervenue. De son côté, l'opposition est scandalisée par la gestion anarchique qui caractérise l'APC. C'est le cas de Mouloud Salhi qui qualifie cela «de gestion anarchique et dangereuse pour la commune». C'est la conséquence d'une très mauvaise gestion car les marchés n'ont pas été attribués, et cela nous conforte dans notre idée qu'il y a une incompétence. A noter que la commune d'Akbou dispose de trois grands marchés hebdomadaires à Bouzène qui renflouent les caisses de la commune de près de 9 milliards chaque année. Ainsi, le marché de véhicules est attribué pour un montant de près de 5 milliards en tenant compte des droits d'enregistrement. Celui des bestiaux engrange 2.5 milliards de centimes et le marché de gros des fruits et légumes est cédé 1.4 milliard de centimes.

H. C.

Semaoune

Des villageois ferment le siège de l'APC

LE SIÈGE de la mairie de Semaoune a été pris d'assaut, hier matin, par des dizaines de citoyens habitant le village Atmous. Ils ont fermé le siège l'APC pour rappeler leur revendication de voir s'améliorer leur cadre de vie, exigeant le revêtement de la route du village sur un peu plus d'1 km. Une route impraticable que les transporteurs boycottent, pénalisant les écoliers qui n'ont plus de trans-

port pour rejoindre leurs écoles. Les protestataires réclament également le renforcement en eau potable et des titres de propriété pour leurs terres et terrains en vue de bénéficier des aides financières de l'Etat dans le cadre de l'habitat rural, l'agriculture de montagne, etc. Le président de l'APC, Mohand Améziane, dira : «Nous avons dit à nos concitoyens que l'APC peut

prendre en charge une partie de l'aménagement de la piste seulement». Au sujet de l'eau potable, il soulignera qu'«une étude est réalisée pour le raccordement du village en eau potable à partir de l'adduction du barrage de Tichi-Haf et un réservoir va être construit au-dessus du village pour alimenter un nombre important de foyers de la municipalité».

H. C.